

# Coulez la Seine...

**C'**ÉTAIT pourtant le parfait PPP : des ponts public-privé, mais privés à 100 %. La Ville de Paris ne devait pas y mettre un centime. Trois ponts sur la Seine, ou plutôt trois passerelles bourrées d'habitations, de boutiques, de restaurants, etc. Le tout entièrement conçu, construit, géré, exploité par des investisseurs et des promoteurs privés.

Lancé en novembre 2017 par C40, une association présidée par Anne Hidalgo, l'appel à « projets innovants » vient d'être sèchement retoqué par le Conseil d'Etat (« Le Monde », 17/2). Lequel fait remarquer que tout ce qui concerne la Seine, espace public, relève de la commande publique et doit respec-

ter la procédure d'appel d'offres prévue pour les marchés publics.

Et puis quoi encore !